

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX

Scientifiques, Politiques et Littéraires.

Vol. 5.

MONTRÉAL, MARDI, 22 NOVEMBRE 1842.

No. 12

Nous enverrons prochainement à nos abonnés la *Table des matières* du IV^{me} volume des MÉLANGES.

Nous faisons connaître, il y a peu de tems, à nos lecteurs un *Appel de M. de Felice aux gens de lettres*, qui est plein de raison, de force et d'opportunité. Bien des fois nous avons éprouvé les mêmes regrets que l'auteur de ce livre, sur tant de talens perdus, parce que ceux qui en étaient donés, lancés dans une voie funeste, étaient nécessairement conduits à l'indifférence religieuse, et conséquemment à la sécheresse du cœur, à l'aridité de l'intelligence. Combien, parmi nous en particulier, de beaux talens qui ne se sont peut-être jamais connus eux-mêmes; qui se sont enfouis dans un comptoir ou un bureau, quand ils ont été quelque chose, et qui pouvaient devenir des gloires nationales! Et pourquoi cela? Par défaut d'énergie quelquefois, plus souvent par défaut d'une éducation sagement dirigée, par une fausse direction imprimée aux années qui suivent les études classiques. Au sortir d'un collège, que font ordinairement les jeunes gens, qui font quelque chose? Un jeune homme une fois soulagé de son Homère et de son Horace, s'il n'entre pas dans l'état ecclésiastique (et bénie soit la Providence, qui rend cette vocation de jour en jour plus fréquente!), ne voit devant lui que deux carrières: la médecine et le droit. Nous ne parlons pas du commerce qui recrute ses membres sans le besoin des conditions scientifiques dont nous parlons. Or, ce jeune homme est obligé de suivre de nouveaux cours d'étude qui ne le rapprochent guère de sa première éducation. Les compagnies où il se trouve nécessairement chaque jour, la nature de ses occupations, la liberté si grande dont il jouit, après sept ou huit ans de réclusion et de stricte surveillance, ne l'accoutument-ils pas insensiblement à secouer le passé pour revêtir des mœurs et des idées nouvelles? Est-il toujours certain que la religion, la morale, la vertu, les bons sentimens, les bonnes études, les connaissances acquises et à perfectionner, le bon goût même et les talens n'ont rien à craindre de tout cela, n'ont rien à perdre dans tout cela? Dans ses momens de loisir, plus nombreux qu'on ne pense, s'occupera-t-il toujours sagement de perfectionner des études littéraires qu'il ne saurait croire terminées au collège? entreprendra-t-il des études morales et religieuses, si nécessaires pourtant afin de ne point abuser de celles qui lui sont imposées? Se formera-t-il des principes et des habitudes, sauve-garde du chrétien et du citoyen, quand arriveront les jours mauvais? Nous savons que bon nombre de nos jeunes gens instruits, brillant espoir de notre pays, n'ont pas cru qu'il dût être de mode de devenir moins sages et moins chrétiens en devenant plus éclairés; utilisent admirablement leurs loisirs par des lectures sagement dirigées, qui, sans être abstraites et trop sérieuses, sont du moins graves et utiles, menant à un but honnête et désirable; ne dissipent pas en parties de plaisir, en conversations dont la futilité est le moindre défaut, en réunions et en sociétés dangereuses, des heures que la Providence ne ménage à chacun que comme des trésors qu'il faut faire fructifier, et dont elle demandera compte. Ces jeunes hommes au noble cœur, à l'âme intelligente et généreuse font déjà notre bonheur et notre gloire. Un jour notre pays proclamera et bénira leurs noms; car ils seront assurément de grands et de bons citoyens.

Et c'est parce que nous nous réjouissons de ces beaux succès, c'est parce que nous sommes fiers et heureux de ces gloires naissantes, que nous devons, d'un autre côté, nous plaindre de ce que ces salutaires exemples ne soient pas universellement suivis. Qu'il est douloureux de voir de nos jeunes hommes, dont les talens donnaient les plus légitimes et les plus grandes espérances, consommer leur tems dans de puériles ou dangereuses distractions; à la lecture des journaux et des romans peu moraux qu'ils contiennent la plu-

part du tems. Il est nécessaire sans doute de se mettre en état de connaître la politique de son pays et tout ce qui s'y rattache, quand on est appelé par son âge et sa position à y jouer un rôle ou y trouver des intérêts. Mais il ne faudrait pas en faire sa préoccupation exclusive au sortir du collège. Il ne faudrait pas surtout livrer son ardente imagination, son âme jeune, impressionnable, à l'influence si généralement funeste des productions du jour. Mais on croit s'excuser en disant qu'on est de son siècle; qu'on ne peut être philosophe du matin au soir; que les choses religieuses ne sont pas de son état, etc.

Eh oui, c'est parce que vous êtes de votre siècle, d'un siècle de progrès et de découvertes, d'un siècle fécond en idées et en œuvres, qu'il faut tâcher de produire des œuvres aussi, et ne pas prendre pour un progrès social ces inutilités, pour nous servir d'un mot honnête, qu'une presse spéculatrice jette en pâture aux passions mauvaises. C'est parce que vous ne pouvez plus philosopher du matin au soir, que nous vous conjurons de vous créer des loisirs où votre cœur et votre esprit ne rencontreront pas ces aridités qui se trouvent au fond de tous vos plaisirs. Les choses religieuses ne seraient pas pour vous? Et pour qui seraient-elles donc? Serait-ce là encore un progrès social? Heureusement qu'il n'en est rien. Nous vous le demandons, ces jeunes gens d'élite de Paris, de Bordeaux, les écoles polytechniques, de droit, de médecine, les littérateurs, les artistes qui se pressaient, il y a quelques mois, aux conférences du Père de Ravignan, aux sermons du Père Lacordaire, étaient-ils moins intelligens de leurs devoirs et de leur siècle, que vous ne pouvez l'être? Vous voulez être de votre siècle, jeunes amis, vous voulez marcher avec lui? Eh, suivez-le donc dans les temples, au pied des chaires chrétiennes, aux tribunaux de la pénitence, à la table sainte! Oui, c'est là qu'il vous conduira à cette époque d'entraînement religieux, d'heureuse régénération, qui ne saurait plus être contestable. Oui, car ne nous pouvons séparer nous ces deux idées, la foi catholique et les œuvres de la foi. Ce n'est pas de la religiosité que nous voulons, et vous n'en voudriez pas non plus. Il faut à de jeunes cœurs comme les vôtres, avides de sentimens et de croyances, autre chose que ces vagues et vaporeuses idéalités d'écrivains sans convictions; autre chose que des théories impossibles et de la morale dénuée de toute sanction. Dites-nous, avez-vous trouvé quelque chose de plus grand, de plus noble, de plus digne de votre admiration et de votre amour, dans les écrits et les doctrines que nous combattons, que dans les œuvres inspirées par le sentiment catholique, que dans les doctrines catholiques, admirées secrètement par ceux là même qui les combattent? Avez-vous trouvé mieux où reposer votre âme que dans les œuvres immortelles des de Bonald, de Maistre, de Chateaubriand, de Montalembert, de Lamartine catholique, de Turquet, etc. Que laissent dans l'esprit et dans le cœur la plupart des romans du jour? Qu'y apprend-on en morale, en religion, en histoire, en littérature même? D'éternelles et fades intrigues, dont la première apprend toutes les autres, qui ne diffèrent entr'elles que par la diversité des sophismes dont elles sont saupoudrées, que par des bizarreries d'imagination plus ou moins monstrueuses, un style et un langage plus ou moins étranges, des dénouemens plus ou moins impossibles, et qu'on appelle peintures de mœurs? Certes, si les mœurs de notre tems étaient ainsi faites, il ne faudrait pas nous en vanter, ni aller y chercher nos inspirations et nos modèles. Ce serait assez d'en gémir. Mais non: ces écrivains sont tout simplement des calomniateurs, et des marchands de scandale. Ce n'est pas dans les séances des cours d'assises qu'il faut aller chercher les mœurs d'une société; et malgré vous, MM. les romantistes, MM. les feuilletonistes, MM. les dramatises, et compagnie, il y a encore des mœurs et des principes par le monde. Si vous avez besoin d'émotions pour vos écrits, de grâce, allez les demander autre part qu'au pied de l'échafaud ou aux repaires de la

Prostitution. Ce n'était pas aux gémonies que les gloires littéraires des tems qui nous ont précédés allaient puiser des inspirations. Et ce n'est pas avec l'exagération des sentimens humains, avec des situations chimériques qu'il faut prétendre faire des peintures de mœurs. Grâce à Dieu ! nous avons des écrivains de premier ordre qui le comprennent, et qui revenus aux principes sont du vrai consacré leurs talens à tous les genres de littérature, et proclament victorieusement cette vérité : que la religion, la morale pure les sœurs du bon goût, et qu'elles produisent des œuvres littéraires plus durables et plus vraies, que les talens les plus brillans privés de leur secours générateur. Et quand notre belle jeunesse ira puiser à ces sources fécondes, alors nous verrons bien des talens enfouis se réveiller, étonnés de se trouver si grands ; et les fruits qu'ils produiront seront de beaux et d'heureux fruits pour eux, pour la religion et pour la patrie. Puissent nos réflexions et nos vœux hâter cet avenir !

Bien des fois nous avons fait appel aux talens de nos compatriotes. On n'y a pas répondu aussi souvent que nous l'eussions désiré, que nous avions peut-être droit de l'attendre. Car nous connaissons parmi nous des hommes distingués par leur érudition et dont les écrits seraient éminemment utiles à notre pays. Aujourd'hui, nous nous adressons à la classe nombreuse des jeunes gens lettrés, dont nous accueillerons d'autant plus volontiers les communications, que ce sera pour eux un motif de plus de faire de bonnes lectures et d'exercer leurs talens littéraires. Ce sera en même tems une œuvre patriotique et nationale ; car chacun se doit à son pays, et les productions des jeunes gens instruits seront, toutes choses égales d'ailleurs, accueillies avec bien plus d'empressement et de bienveillance par le public qui fonde sur eux son avenir. Ainsi, des compositions religieuses, littéraires, seront reçues par nous avec reconnaissance, et nous sommes assurés qu'elles trouveront le même sentiment dans chacun de nos lecteurs.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Nos lecteurs auront admiré l'heureux résultat obtenu par la mission de Champlain. Cette mission, demandée à Mgr. de Montréal, par Mgr. Hughes, a prouvé combien était vive et puissante la foi des catholiques canadiens, lors même qu'un long séjour dans ces contrées protestantes, et les séductions les plus dangereuses de l'hérésie, semblaient les avoir enlevés à la religion de leurs pères en même tems qu'au sol de la patrie. C'est une grande et bien rassurante consolation que vient de donner aux catholiques de ce pays cette belle et heureuse mission. Elle vient de nous prouver que ceux que la nécessité et d'impérieuses circonstances ont entraînés loin de nous, n'ont pas cessé d'être nos frères par le sang et la foi, et qu'ils méritent plus que jamais nos sympathies et notre amour. Que la foi vive et l'ardente charité de nos compatriotes fournisse de plus en plus à l'œuvre de la Propagation de la foi ces moyens de propager et de multiplier l'œuvre des missions chez nos frères à l'étranger, et ce sera plus que travailler à celle de leur conservation et de leur régénération morale : ce sera une œuvre éminemment puissante de propagande catholique dans ces contrées désolées ; ce sera un apostolat que ne pourra manquer de bénir la Providence, et dont les résultats sont d'autant plus certains, que les doctrines catholiques préoccupent aujourd'hui plus que jamais les esprits, même dans ce pays des intérêts matériels par excellence, dans cette terre classique de l'industrie et du fanatisme religieux. Ces jours si favorables à la religion catholique que Dieu vient de faire luire sur le monde, nous serions coupable de n'en point profiter, non seulement pour notre affermissement particulier dans la foi, mais encore pour étendre notre prosélytisme à nos frères séparés ; et aussi, pourquoi ne pas l'avouer, pour propager notre influence nationale chez des voisins qui ne nous connaissent pas. Ce sera donc à la fois une œuvre patriotique et religieuse que celle-là ; et ces deux sentimens nous ne les aurons pas invoqués en vain. Écoutons d'avance les bénédictions qui récompenseront nos efforts généreux, et nous ne regretterons pas notre aumône à la religion et à la patrie.

Québec, 16 novembre 1842.—Retraite de Saint-Jean, île d'Orléans.

Comme on l'a vu par les détails que nous avons publiés lundi, cette retraite a produit des fruits admirables. Rien ne pourrait donner une idée de la foi de nos frères des campagnes. Plusieurs pilotes de cette paroisse, qui sont loin d'être riches, ont refusé de piloter des navires cet automne pour ne pas perdre la retraite. Toute la paroisse s'est rangée sous la bannière de la tem-

pérance parfaite. Cette démarche est honorable ; et en s'imposant si généreusement un sacrifice qui doit être suivi de si heureux résultats, les braves habitans de St.-Jean méritent de servir de modèles aux autres. L'expérience nous prouve que la tempérance parfaite est la seule qui puisse produire un bien durable. L'adresse suivante a été présentée à M. le prédicateur de la retraite.

Au Révérend Messire Charles Chiniquy Vice-Curé de Kamouraska
MONSIEUR,

La paroisse de St.-Jean, ici assemblée, s'empresse de vous rendre un des devoirs les plus sacrés, celui de la reconnaissance ; s'empresse de vous témoigner publiquement ses sentimens de gratitude pour le plus grand de tous les bienfaits, celui de nous avoir ramenés dans la voie du salut. Nous reconnaissons bien que la dette que nous avons contractée envers vous, nous rend insolubles ici-bas. Mais celui que vous nous avez fait connaître sera, là-haut, notre caution, et votre rémunérateur. Qu'il est grand et subtil, le changement qui vient de s'opérer dans cette paroisse ! C'est à vous, après Dieu, que nous en devons la reconnaissance. Priez pour nous le Dieu des miséricordes qu'il donne l'accroissement aux saintes semences que vous venez de faire germer dans nos cœurs. L'intempérance détruite, le luxe abattu, la veuve et l'orphelin consolés, le pécheur purifié, le bien d'autrui restitué, les plus grands ennemis réconciliés, les discordes apaisées parmi nous. Nous allions, et marchions en pleurant, et jetant avec larmes la semence de notre réconciliation, mais à présent nous revenons et marchons avec des transports de joie, et comme emportant les gerbes d'une riche moisson.

Que le Dieu dont vous annoncez la parole avec tant d'onction, vous conduise heureusement dans vos foyers, qu'il vous couvre de son égide protectrice, afin qu'arrivé à bon port, vous puissiez cultiver la vigne du Seigneur. Mais avant de vous faire nos adieux, nous avons encore une grâce à vous demander ; c'est que ces adieux ne soient pas éternels. Adieu donc, cher Monsieur ; adieu donc, cher père ; permettez-nous de vous donner aujourd'hui ce doux nom, nom que vous méritez à si juste titre, pour cette régénération morale et religieuse que vous avez opérée au milieu de nous. Nous ne vous oublierons pas, et daignez aussi recevoir nos remerciements, digne pasteur de la paroisse de la Ste.-Famille, vous qui nous avez montré d'une manière admirable nos devoirs.

Vous aussi dignes collaborateurs de cette grande œuvre, daignez recevoir nos humbles remerciements, et priez le Seigneur pour nous. Quant à nous, nous prions la divine providence qu'elle vous récompense au centuple de ce que vous avez fait pour nous.

(Signé) J. B. Cazeau, N. La Rue, N. P.
G. J. Lachance, G. Dick, N. P.
F. Ferland, marchand.

Une personne qui a suivi les exercices de la retraite de St.-Jean, fait les observations suivantes : St.-Jean a toujours passé dans l'esprit du public pour une des paroisses les plus débordées du ci-devant Bas-Canada. Depuis longtemps le vice et sa triste et nombreuse cohorte y avaient fixé leur séjour ; ils y avaient poussé de profondes racines, de manière que vouloir l'en extirper paraissait une entreprise très-difficile. Mais les ténèbres peuvent-elles résister à la lumière, l'astre de la nuit peut-il ne pas pâlir devant l'astre du jour, il n'est donc pas étonnant de voir le vice, qui est le père des ténèbres, pâlir devant la retraite, ce soleil dont les rayons bienfaisants éclairèrent les plus secrets replis des consciences les plus ténébreuses. St.-Jean a eu le bonheur d'avoir une retraite. Tirez la voile, St.-Jean d'aujourd'hui n'est plus le St.-Jean d'autrefois. Non, mon œil n'a jamais vu et ne verra probablement jamais un semblable spectacle. J'en suis encore tout émerveillé, et tout étonné ; quelquefois je suis tenté de croire qu'un songe me berce d'une douce illusion. Que ce changement est grand et consolant tout à la fois. Pour en juger, il faudrait venir contempler cette terre de bénédiction, cette terre sur laquelle le Dieu des miséricordes s'est plu à répandre ses plus grands bienfaits, cette terre habitée par des hommes qui s'aiment tous comme des frères, cette terre où l'on méconnaît presque aujourd'hui l'odieuse nom d'ennemi. Qu'il est beau de voir les membres qui composent cette petite société, animés tous des mêmes sentimens, cherchant à se faire plaisir, à s'aimer les uns les autres ; d'égoïstes qu'ils étaient devenus désintéressés, devenus compatissans pour les misères de l'humanité souffrante. On dirait qu'ils veulent faire revivre la simplicité des premiers tems de l'Eglise. O Religion, c'est à toi seule qu'il appartient de changer ainsi les loups en brebis, c'est-à-d de changer les hommes les plus barbares en d'autres hommes ; de rendre doux et humbles les hommes les plus féroces et les plus fiers. La retraite s'est terminée par un spectacle magnifique et imposant ; la plantation d'une magnifique croix, qui doit être un souvenir éternel des bienfaits que le Seigneur a exercés sur cette paroisse. Le temps n'ayant pas permis que cette cérémonie auguste eût lieu le jour même de la clôture, le lendemain le tems étant devenu plus beau, la paroisse entière assista à la bénédiction de cette belle croix, et on eût encore le bonheur d'entendre des paroles d'édification sorties de la bouche du révérend Chiniquy, qui fit un discours adapté à la circonstance. Le même jour vers 2 heures de l'après-midi, M. Chiniquy s'embarqua sur une goëlette de pilote, qui devait le conduire dans la paroisse dont il doit faire l'édification. A son départ, il fut salué par de nombreux décharges de fusils. Les bons habitans, accourus au lieu de son départ vécurent des larmes de tristesse, en voyant s'éloigner d'eux peut-être pour un long laps de tems celui qu'ils considéraient comme un père.

UN TEMOIN OCULAIRE.—Canadien.

ITALIE.

—On lit dans le *Diario di Roma*, 22 septembre :

“ Nous allons rendre compte de la suite du séjour de Sa Sainteté à Civita-Vecchia. Le Saint-Père, dont la précieuse santé se maintient dans l'état le plus prospère, a continué d'accueillir avec sa bonté accoutumée les témoignages d'affection et de dévouement que la ville lui a donnés de mille manières. Dans la matinée du 18, le Saint-Père voulut se transporter avec sa suite à bord du brick pontifical, et pousser ainsi dans la haute mer à la distance de quelques milles, suivi des trois pyroscapes, d'une multitude de chaloupes et au bruit de la musique militaire. Il daigna monter à bord du bâtiment de guerre français le *Dante*, arrivé de Naples quelques instans auparavant. Le consul de France et le commandant du bâtiment, aussi l'état-major, se firent le plus grand honneur de recevoir le Saint-Père, et lui offrirent les rafraichissemens que la brièveté du temps leur permit de préparer. Le Saint-Père, après avoir admis au baisement des pieds les passagers et une partie de l'équipage, fut salué à son départ de nombreux coups de canon, auxquels répondit le brick pontifical. Vers midi, Sa Sainteté retourna à sa résidence. Cédant aux impulsions de son cœur bienfaisant, elle s'est plu à donner une médaille au consul et au commandant français qui s'étaient empressés de lui rendre hommage ; elle a accordé aux officiers et sous-officiers, ainsi qu'au reste de l'équipage, d'autres témoignages de sa bienveillante reconnaissance. Sa Sainteté admit ensuite au baisement des pieds Mgr. l'évêque suffragant de Civita-Vecchia, le chapitre de la cathédrale, la chambre de commerce, le tribunal de première instance, diverses députations des communes voisines, quelques communautés religieuses, les capitaines des bâtimens marchands, et d'autres personnes.

“ Après le dîner tous les citoyens et la foule du peuple, remplis de joie par la présence de leur adoré père et souverain, se livrèrent au divertissement de la *tombola*.

“ Le Saint-Père avait formé le projet de se rendre le jour suivant à la ville de Corneto, mais la pluie l'en détourna. Cet empêchement fut une source de joie pour le Conservatoire de la Chambre, pour le séminaire épiscopal, le couvent des PP. Dominicains, et celui des *Fate bene fratelli*, qui furent visités par le Saint-Père, suivi partout d'un peuple immense qui, plein d'allégresse et de respect, implorait sa bénédiction. Retiré au palais qui fut sa résidence, le Saint-Père admit encore au baisement des pieds les officiers de la garnison que leur service avait privés la veille de ce précieux honneur. Dans la soirée, un beau feu d'artifice devait fêter l'auguste présence de Sa Sainteté à Civita Vecchia.”

—On lit dans un journal de Toulon :

“ Le 19 septembre, quelques heures après l'arrivée du *Dante* à Civita-Vecchia, Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI sortait du port à bord de son brick de guerre de 12 canons le *Saint-Pierre-et-Saint-Paul*, escorté de trois bateaux à vapeur récemment construits en Angleterre ; le pavillon pontifical fut immédiatement hissé au grand mât du navire français, et cette manœuvre fut suivie d'une salve de vingt-un coups de canon. Deux heures après, le Souverain-Pontife, accompagné d'une suite nombreuse, composée de cardinaux, de prélats et d'officiers supérieurs, daignait honorer le *Dante* de sa personne.

“ Ceux qui ont pu, dans cette circonstance, voir de près Sa Sainteté et entendre ses paroles, en conserveront une impression vive et durable.

“ Le Saint-Père jouit d'une santé parfaite, et rien n'annonce en lui ses 77 ans. Sa physionomie pleine de noblesse et de bienveillance inspire le respect et l'affection ; mais c'est ce dernier sentiment qui domine. Il s'exprima en italien et causa longtemps avec M. le consul de France et l'état major du bâtiment. Il se joua d'abord avec un à-propos qui fut vivement apprécié, des services rendus à la religion par nos paquebots, qui transportent gratuitement des missionnaires et des sœurs de différents ordres. Puis il vanta les qualités du roi Louis-Philippe, son zèle pour les intérêts religieux et surtout la piété de la reine : *Lu reginae una santa*, dit-il, à plusieurs reprises. Après avoir déploré la perte que la France vient de faire, il exprima, à l'égard du clergé français, les sentimens qu'on lui connaît depuis longtemps, et prit plaisir à exalter ses lumières, son zèle et sa sagesse.

“ On apporta quelques rafraichissemens et M. le consul de France Limperani, qui avait exprimé dignement les sentimens de la France à l'égard du Saint-Siège, et donné à Sa Sainteté, sur le progrès des idées religieuses en France, des détails qui avaient paru l'intéresser vivement, proposa un toast à Sa Sainteté le pape Grégoire XVI et à Sa Majesté Louis-Philippe Ier. Chacun fut ensuite admis à l'honneur de baiser la main du souverain Pontife et une nouvelle salve de 21 coups de canons signala son départ.

“ Des chapelets magnifiques et des médailles de prix furent offertes, au nom du Pape, aux officiers du bord par son éminence le cardinal Tosti, qui y joignit une somme considérable pour l'équipage.

“ Pendant que Sa Sainteté s'entretenait d'une manière pleine d'affabilité avec les officiers du *Dante*, une femme qui portait l'antique costume des pèlerins, le bourdon, la panetière et le camail couvert de coquilles, a fendu la foule des habitans et s'est précipitée aux pieds du Pape, en poussant des cris de joie, et en disant qu'elle pouvait mourir maintenant, puisqu'elle avait eu le bonheur de voir, à Rome, la croix du Calvaire, et à bord du *Dante*, le vicaire de Dieu sur la terre. Cette femme était arrivée à un degré d'exaltation vraiment extraordinaire. Le Pape a mis une bonté touchante à la calmer, et a dit en souriant aux personnes qui avaient dans cet instant l'honneur de l'approcher : *è un'entusiasta*. Le Saint-Père semblait, tout en se montrant touché de la foi vive, ardente de cette femme, demander grâce, pour ainsi dire,

en faveur du vif enthousiasme que celle-ci avait si naïvement montré.”

FRANCE.

—Tous les jours, on voit se restaurer les liens de l'unité catholique ; et les prêtres qui ont partagé les erreurs de la *petite Eglise*, c'est-à-dire qui ont méconnu la légitimité des mesures adoptées par Pie VII à l'égard des Eglises de France, et refusé de communiquer *in divinis* avec les pasteurs actuels, nous consolent par leur retour. On sait que la formule suivante est proposée à leur acceptation. “ Je soussigné, reconnais et déclare que je suis soumis au Souverain-Pontife, le pape Grégoire XVI, comme chef de l'Eglise, et que je communique avec tous ceux qui sont unis de communion avec Grégoire XVI, comme avec les membres de l'Eglise.” M. l'abbé de Montluc a donné aux prêtres qui se sont mis en dehors de l'unité un exemple de soumission, par une réconciliation récente, exemple d'autant plus imposant qu'il émane d'un des plus anciens du sanctuaire. Cet ecclésiastique a été admis par Mgr. l'archevêque de Paris à célébrer les saints mystères.

COLONIES FRANÇAISES.

—On lit dans le *Globe* :

“ Les conseils de nos colonies ont demandé, depuis longtemps, que les îles des Indes-Occidentales et la Guyane fussent constituées en diocèse et qu'il y eût un évêque nommé, chargé de la discipline générale de leurs églises. A défaut, ces assemblées auraient voulu que le roi mit leur organisation religieuse sous la direction suprême d'un des évêques ou archevêques du royaume, en désignant aux préférences de Sa Majesté, monseigneur de Paris ou bien monseigneur de Bordeaux.

“ Nous ne saurions dire si le vœu des conseils coloniaux a été pris en considération, ni quelles objections ont pu être faites par la direction des colonies à cette concession que réclament nos possessions coloniales, mais l'Angleterre n'a probablement vu aucun inconvénient à entrer dans cette voie, car nous trouvons dans la *Gazette de Londres* les nominations suivantes :

“ Une ordonnance de la reine d'Angleterre organise un diocèse à la Barbade, comprenant la Barbade et les îles de la Trinité, de la Grenade, de Saint-Vincent, de Tabago et de Sainte-Lucie. La reine a nommé évêque de ce diocèse le révérend Thomas Parry. S. M. institue en outre l'archidiaconat de la Barbade et celui de la Trinité. Elle nomme le révérend Daniel Guttward Davie, évêque du diocèse d'Antigue, comprenant l'île de ce nom et les îles de Saint-Christophe, Nieves, Montserrat, la Dominique et les Vierges, avec deux archidiaconats. Elle nomme le révérend William Percy Austin, évêque du diocèse de la Guyane.

“ Par ordre de la reine d'Angleterre, la ville de Gibraltar sera désormais la cité de Gibraltar et S. M. organise un diocèse de Gibraltar. Le révérend Georges Tomlinson est nommé évêque de Gibraltar, avec juridiction ecclésiastique sur l'Eglise, due à la munificence de la reine douairière dans la ville de Valette (île de Malte).

“ S. M. a ordonné enfin qu'à l'avenir *Hobart Town* s'appellerait la cité d'*Hobart Town*, et qu'elle serait le siège d'un évêché, dit le diocèse de *Tarmonia*.”

PRUSSE.

—Le clergé catholique des deux districts de la Sibirie prussienne a offert un très beau calice au docteur Sauer, rédacteur du *Journal ecclésiastique de la Silésie*, en reconnaissance du talent dont il a fait preuve pour la défense de la religion catholique. Ce présent était accompagné d'une lettre extrêmement flatteuse.

—Cinquante jeunes personnes de condition distinguée, et dont une partie appartient à la première noblesse du pays, se sont unies pour rétablir à Paderborn une communauté de Clarisses, de l'ordre de Saint-François. Par une pétition qu'elles viennent, à ce sujet, d'adresser, à Mgr. l'archevêque d'Icone, et, par son intermédiaire, au Saint-Père et au gouvernement prussien, elles en appellent à la déclaration faite, en dernier lieu, par le roi Frédéric Guillaume, de sa disposition à favoriser le développement des principes et des institutions catholiques, parmi ceux de ses sujets qui professent cette religion. L'on a conçu tout espoir d'obtenir la permission d'ériger ce nouveau monastère suisse.

—Il vient de paraître une brochure intitulée : *De la nécessité d'une réforme ecclésiastique protestante*, par une réunion de citoyens genevois. “ Cette brochure pourrait être fort amusante, dit le *Fédéral*, s'il était possible de rire quand on se rappelle que toutes ridicules et néanmoins que soient ces utopies, elles sont professées par des hommes aux dépens de l'état.” *Aux dépens de l'état !* Pourquoi ne dit-on pas aussi aux dépens de la religion ? La définition que l'auteur donne de la réforme pourra peut-être nous l'apprendre. “ Dans son essence, dit-il, l'Eglise protestante n'est qu'une communion de réformateurs marchant progressivement à mesure que la raison s'éclaire : c'est la religion de l'intelligence développée et qui se perfectionne toujours. Le protestantisme, c'est la *démocratie religieuse*, c'est l'Eglise organisée d'après l'intelligence et le libre examen de tous les hommes n'ayant d'autres experts qu'eux-mêmes.” Si la réforme est cela, il n'y a pas de danger de la réforme encore : car elle est alors, comme dit encore le *Fédéral*, “ le libre examen porté jusqu'à la licence de ne rien croire ;” c'est tout simplement le culte de la raison ; on l'a déjà vu s'établir en d'autre temps, dont la mémoire n'est pas effacée ; qui sait si nous ne verrons pas aussi la Déesse portée en procession dans nos rues ? Et le même journal ajoute : La brochure est datée du 8 Septembre 1812 ; non qu'elle ait été écrite ce jour-là, la chose est évidente, mais pour constater

que notre réforme ecclésiastique doit prendre son origine dans l'émeute tout comme notre réforme politique.

—Le conseil d'état vient d'autoriser l'établissement d'une chapelle catholique à Rolle. Il en existe déjà à Lausanne, à Morges, à Yvonand, à Vevey, à Aigles, à Yverdon.

—On lit dans l'*Union suisse* :

« L'on ne pouvait donner au château de Porrentruy une destination plus utile que d'en faire un hospice consacré à soulager tout ensemble deux genres de misères; à recevoir les pauvres et les orphelins du district. Grâce à Dieu, nous avons en ce jour un refuge pour la vieillesse infirme, de même qu'un sûr asile pour la jeunesse destituée de guide et d'appui. Pour reconnaître les bienfaits de ce nouvel établissement, il faut considérer la plaie sociale qu'il doit fermer, et la régénération morale qu'il opère parmi nous.

« Un appel avait été fait aux dignes filles de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis un an elles sont investies de la direction intérieure du nouvel hospice. Avec elles s'est introduit dans l'établissement l'esprit qui les inspire, et qui partout où elles se fixent, opère ces prodiges qui forcent notre admiration. C'est que là où la religion exerce librement son empire, le succès est infaillible.—Ce qui se passe sous nos yeux est une nouvelle preuve de cette incontestable vérité.»

CHINE.

—Le *Bengal Catholic-Herald*, du 11 juin, publie les nouvelles suivantes de la Chine :

« *Hong-Kong*.—Le R. Théodore Joset, procureur des missions de la Propagande et chargé de l'administration de la mission catholique à Hong-Kong, voyant la formation rapide de cet établissement et sachant qu'une partie de la garnison, composée de soldats catholiques, construit une église pour l'usage de ces derniers, ainsi que pour celui du grand nombre de personnes qu'on s'attend à voir affluer de toutes les parties du monde, dans cette île, désire établir aussi une école pour l'instruction de la jeunesse. Il se propose d'y enseigner les langues anglaise et chinoise, et surtout d'inspirer aux élèves les principes de l'intégrité et de la justice, pour les rendre des aides utiles et fidèles des maisons de commerce.»

—Dans deux de nos derniers numéros nous avons fait mention de l'arrivée de M. l'abbé Joset à Hong-Kong, par suite de son expulsion de Macao; le journal anglais *The True Tablet*, rapporte sur cet événement les détails suivants :

« Nous venons d'apprendre que le R. M. Th. Joseph procureur des missions Italiennes de la propagande en Chine a été chassé de Macao par le gouvernement Portugais, ainsi que ses élèves Chinois et toutes les personnes de son établissement. Voici les circonstances de cet événement : « La S. congrégation de la propagande ayant pris possession spirituelle de l'île de Hong-Kong, récemment conquise par les Anglais, ordonna à M. l'abbé Joset, son procureur à Macao, de s'y transporter pour administrer les secours spirituels aux soldats catholiques Irlandais qui s'y trouvaient en grand nombre, et dont plusieurs étaient déjà morts sans sacrements. En conséquence, ce respectable missionnaire se rendit sur les lieux, accompagné du R. Michel Navarrez, missionnaire Espagnol. Ils furent très bien accueillis par le gouvernement britannique qui sentit parfaitement l'importance d'avoir dans l'île un missionnaire pour administrer les secours spirituels aux Anglais catholiques; le gouvernement fit cession de deux lots de terrain à M. Joset, pour construire une église et une école.

« Après avoir rempli sa mission, M. Joset retourna à Macao dans le but de régler ses affaires. Ayant informé le vicaire-capitulaire Portugais du résultat de ses démarches à Hong-Kong, ce dernier le reçut très-mal et parut extrêmement mécontent; l'accusant d'avoir empiété sur sa juridiction. Il alla aussitôt porter plainte au gouvernement Portugais de Macao, qui prit fait et cause pour le vicaire-capitulaire et menaça M. Joset de le chasser immédiatement de la ville, à moins qu'il ne consentit à placer Hong-Kong sous la juridiction immédiate des prêtres Portugais. M. Joset s'étant refusé à ces exigences, ordre lui fut aussitôt intimé de quitter Macao dans les 24 heures, avec ses écoliers Chinois et toute sa suite, sous peine d'être chassé par la force armée. Cependant, par l'intervention du consul Français on lui accorda un délai de trois jours et il quitta finalement Macao le 3 de Mars, pour se rendre à Hong-Kong, où il se propose de fixer sa résidence.»

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette affaire, c'est de voir un missionnaire catholique mal-traité par un gouvernement de sa communion et chassé d'une ville catholique, tandis qu'il trouve aide et protection d'un gouvernement protestant et s'établit sans peine dans une possession protestante.

« Nous n'avons pas besoin d'énumérer les pertes et autres graves inconvénients auxquels M. Joset a été exposé par le traitement cruel et inouï qu'il a reçu du gouvernement Portugais. Nous espérons cependant que cette affaire tournera à l'avantage du christianisme en Chine; le missionnaire se trouvant placé maintenant sous la protection de l'influence britannique.»

Ajoutons à ces détails, les renseignements que l'*Ami de la Religion* publiait hier pour faire suite à ceux que nous lui avons déjà empruntés. Il s'agit de l'érection de deux évêchés sur le territoire de l'Empire Chinois. Le gouvernement Portugais a obtenu de faire approuver le choix de M. Castro pour l'évêché de Pékin. Une lettre de Hong-Kong, datée du 17 mars, annonce que M. Joset, procureur de la propagande, a reçu les bulles qui instituent le Lazariste Portugais évêque *in partibus* et administrateur de ce vaste

et important diocèse. Missionnaire recommandable, M. Castro travailla depuis nombre d'années dans la province de Pékin.

Une autre lettre de Macao, du 5 Juin, annonce que M. Danicourt, missionnaire Lazariste, s'est établi à *Tcheou-San*, occupé par les Anglais. Il est chargé de former une mission dans cette localité, qui dépend du vicariat apostolique du Tché-Kiang, confié aux Lazaristes. Il y est fort bien traité par les Anglais, et y jouit d'une entière liberté dans l'exercice de son ministère.

ETATS-UNIS.

CONVERSION A ALBANY.—On écrit au *Freeman's Journal* de New-York : Dimanche dernier, le Dr. Cox, médecin de cette ville, a abjuré publiquement le protestantisme, dans l'église de St. Jean, et a été baptisé par le Rev. M. McDonough. Cette cérémonie intéressante a eu lieu en présence de nombreux assistants, immédiatement avant la dernière messe. Le nouveau converti a répondu au digne pasteur, d'une voix distincte et ferme, et s'est conduit avec la docilité d'un enfant, et a montré une humilité qui a profondément affecté tous les spectateurs. Nous nous réjouissons de cette conversion : d'autant plus que nous savons qu'elle est le résultat d'un long examen, et d'un mûre délibération, aidés des instructions du Rev. M. McDonough.

Nous avons encore à rapporter le retour à notre Stc. Religion de Delle-Thornton, vocaliste distinguée de New-York, qui a fait sa profession de foi il y a quelques semaines, dans l'église de Ste. Marie, et a été ensuite baptisée par le Rev. M. Scheller.

CONVERSION A STAMFORD.—Un correspondant de Stamford écrit au *Newry Examiner* :

Dimanche 25 du mois dernier, quatre personnes appartenant à l'église anglicane, ont abjuré publiquement leurs erreurs, et après avoir fait une profession solennelle de la foi catholique, ont été reçues dans le sein de l'église, par le Rev. M. O'Connor, desservant de cette mission.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Les journaux de Québec retentissent d'assemblées tenues dans toutes les directions pour faire choix des conseillers de ville dignes de représenter cette cité. Toutes les nominations sont faites dans chaque quartier et chacun paraît s'entendre. Et nous, Montréalais, nous qui avons toujours le premier pas dans les affaires, qu'avons nous fait ? . . . Rien, rien encore, et les élections ont lieu dans quinze jours.

Si la masse des citoyens approuve la conduite et les votes de tous les membres de la municipalité, nommés arbitrairement par feu lord Sydenham, alors nous devons rester inactifs, et les laisser entrer de nouveau en fonctions. Mais s'il en est, comme nous le pensons, qui doivent être mis de côté, les électeurs doivent profiter du peu de jours qui restent encore pour se réunir et s'entendre sur le choix d'hommes qualifiés pour les représenter dignement.

Le meilleur moyen, pour parvenir à une décision, est sans contredit de convoquer des assemblées dans chaque quartier, et là de s'entendre, sans préjugés individuels contre qui que ce soit, sur les différentes nominations, afin d'éviter les difficultés le jour des élections. *Minerve.*

—L'honorable A. N. Morin est arrivé à Montréal, venant de Québec. Le nouveau Commissaire des Terres de la Couronne doit s'arrêter quatre à cinq jours dans le district de Montréal, et partir ensuite pour Kingston.

L'élection de Mr. Morin au comté de Saguenay est fixée au 28 du courant. Ce que nous en avons dit déjà se trouve confirmé. Les principaux électeurs ne jugent pas la présence de Mr. Morin nécessaire dans le comté avant ou pendant l'élection l'ont dispensé de s'y transporter, tant ils sont certains de sa nomination, qui se fera sans doute par acclamation.

Si cette nouvelle élection d'un autre conseiller exécutif ne suffit pas pour prouver que le ministère actuel est populaire, nous ne savons pas trop quel autre certitude il faudrait pour convaincre les mécréants ! *Idem.*

FRANCE.

—On lit dans le *Courrier du Pas-Calais*, sous la rubrique d'Andres, 25 septembre :

« Un pauvre ouvrier couvreur de la commune de Louches, nommé Coidon, âgé de 55 ans et père de six enfants, hérita il y a un mois d'un de ses oncles, de la somme de 8,600 fr.; celui-ci avait institué Coidon, légataire universel, et n'avait fait à ses autres parents que des legs modiques. Coidon fit assembler, il y a quelques jours, toute la famille du défunt et leur distribua la somme chacun selon sa fortune; plusieurs voulurent refuser mais Coidon insista en leur disant : « J'ai vécu jusqu'à ce jour de mon travail, et Dieu aidant, je vivrai encore de même; mon cœur me dit que je ne dois point accepter pour moi seul cette somme qui peut servir à soulager vingt familles... non, non, je ne veux pas vivre dans l'aisance sachant que mes frères souffrent. » Une heure après, toute l'assemblée sortait de la maison de cet honnête homme et bénissait celui qui venait de prouver qu'il était digne de la préférence que son oncle lui avait accordée. M. le maire, informé de la belle conduite de Coidon, l'a visité hier et a fait à son tour les éloges les plus flatteurs de cet homme de bien.

—Une dame âgée et vivant seule est morte il y a quelque temps à Saint-Quentin, en dehors de toute relation de parenté. Le lendemain du décès, un de ses voisins, qui seul avait sa confiance, le sieur Enette, dit Larose, marchand épicière, fit convoquer les héritiers; et en présence du juge de paix,

leur indiqua une cachette où la défunte avait enfoncé 7,000 fr. qu'il aurait pu s'approprier d'autant plus facilement, qu'il était sur le point de se rendre acquéreur de la maison mortuaire. Cet honorable citoyen voulait se dérober aux éloges, et c'est malgré lui que son nom a été livré à la publicité.

RUSSIE.

— On lit dans *l'Ami de l'Ordre* :

« Je vous ai promis quelques détails sur une grave maladie dont l'empereur de Russie paraît être affecté. Cette nouvelle n'entrera pas facilement dans le domaine public, tant on tremble de la mettre en circulation et même de s'en entretenir dans le pays où régnent le czar. Il n'en est pas moins vrai que des confidences particulières sont arrivées là-dessus jusqu'à Paris, et que cela repose sur des données qui viennent de bonne source. Voici donc ce que l'on croit savoir avec quelque certitude :

« L'empereur Nicolas ayant chargé son principal médecin d'étudier le caractère d'une indisposition dont il se plaignait et s'inquiétait, l'homme de « Part n'a pas cru devoir lui dissimuler l'importance de son mal. Il ne « s'agit de rien moins, à ce qu'il paraît, que d'une décomposition du sang « qui se tourne en lymphé avec un alarmant progrès. »

CHINE.

— Nous recevons de Macao, à la date du 19 Avril, la nouvelle suivante :

« Les Anglais sont en marche sur Pékin. Ils sont près de Nankin. Cette expédition se compose de 18,000 hommes de débarquement, de 40 vaisseaux, de 70 de transport et de 20 bateaux à vapeur.

« MM. Daguin et Privas, missionnaires-lazaristes, sont entrés dans l'intérieur de la Chine. Ils ont été transportés sur les côtes de la Chine par l'*Erigone*, frégate de l'État.

Parmi les nouvelles nominations consulaires récemment signées, nous devons particulièrement signaler et louer celle de M. le comte de Raiti-Menton, qui passe du consulat de Damas à celui de Canton. Ce dernier vaut quarante mille francs de traitement et a acquis une grande importance politique, depuis les événements de la guerre Anglaise en Chine.

Par cette distinction, M. Guizot a prouvé qu'il partageait l'opinion publiquement exprimée par M. Thiers sur le bon droit, le courage, la dignité et la persévérance de la conduite de M. de Raiti-Menton dans l'affaire des juifs meurtriers du Père Thomas. En appelant notre consul de Damas, à servir la France dans un poste plus important, le gouvernement le venge, comme il convient, des odieuses attaques du *Journal des Débats* qui, dans l'affaire de l'assassinat du Père Thomas, a si indignement trahi les intérêts de la religion et de notre nationalité.

— On lit dans le *Times* :

« On dit qu'un parti politique très-puissant en Chine a fait aux autorités britanniques des ouvertures, dont l'objet serait de prononcer la déchéance de l'empereur et de changer la forme du gouvernement ainsi que la constitution de l'État. Si la révolution s'accomplissait, on ferait avec la Grande-Bretagne un traité d'amitié, et l'on établirait entre les deux pays des relations politiques et commerciales. »

TEXAS.

— Les nouvelles de ce pays annoncent qu'on y fait de grands préparatifs pour repousser l'invasion Mexicaine. Le 14 Octobre, 800 Texans étaient rassemblés à San Antonio de Bexar, où le général Rusk devait arriver avec 500 hommes de plus. On pensait que, le 20 Octobre, un corps de 2,000 hommes serait prêt à marcher sur le Rio-Grande. Le 3 Octobre, le président Houston a adressé aux troupes un discours dans lequel il leur a dit que la devise du Texas devrait maintenant être "go ahead" "en avant !" et qu'il fallait se préparer au combat. Il a ordonné que l'on marchât sur le Rio-Grande, et au-delà s'il le faut. Le rendez-vous général était à San Antonio pour le 25.

Extrait de la *Correspondance politique du Courrier des Etats-Unis.*

Paris, 16 octobre 1842.

Cette première quinzaine d'octobre a été, en Europe, entièrement vide d'événements politiques, et, en désespoir de cause, les journaux se sont vus réduits, soit à exploiter en grand le *canard*, soit à se livrer à des conjectures à perte de vue, soit à se chercher querel' les uns aux autres. Dans un accès de franchise, un journal s'est laissé aller un jour à avouer que lorsque la presse va mal, et n'a rien à dire, c'est lorsqu'un peuple est à l'état normal; son gouvernement fonctionne alors comme un mécanisme ingénieux et savant, dont tous les engrenages, en corrélation mathématiquement exacte, sont entendus d'autant moins de bruit que tous les frottemens ont été plus soigneusement prévus et évités; mais le silence est-il donc toujours le signe du travail harmonique? et n'y a-t-il pas aussi le silence de la tombe, le silence d'une lâche oisiveté? N'arrive-t-il pas quelquefois que, de déceptions en déceptions, un peuple en vient à s'*ennuyer* de la vie politique, et de ses agitations? La nation française n'est pas encore, grâce à Dieu, descendue jusques-là.

Le nouveau tarif de droits, adopté par l'Union américaine, a excité, comme on doit s'y attendre, de vives réclamations en France. Bordeaux, les départemens vinicoles, et le commerce de la soierie, dont Lyon est le centre, ont fait entendre leurs doléances. On a parlé de représailles. Malheureusement, ou heureusement, parler d'exécuter des représailles est plus facile que d'en faire qui soient véritablement profitables à la nation qui les exerce. Les tarifs sont une arme terrible dont le maniement blesse souvent la main maladroite qui s'en sert. Il n'y a peut-être pas un seul peuple dans le monde en-

tier à qui le régime de la liberté commerciale absolue pourrait être profitable de tous points; mais aussi l'excès du système prohibitif peut amener le peuple à un état d'isolement, d'individualisme, mortel pour tous. Les Etats-Unis sont, de toutes les nations, celle qui, jusqu'à un certain point, serait en position d'échapper à l'exagération du système protecteur, parce qu'elle est placée dans des conditions géographiques et commerciales qui lui donnent toutes les productions et toutes les industries. Le nord de l'Union peut traiter avec le midi toute espèce d'échanges. De Boston à New-Orléans, vous avez un cabotage qui équivaut à notre navigation au long cours; en outre, vous êtes détenteurs d'une denrée dont la consommation est une nécessité première pour l'Europe, le coton et dont l'Europe n'a pas encore trouvé à s'approvisionner en quantité suffisante nulle part ailleurs. Jusqu'à un certain point, il est permis de dire que les Etats-Unis peuvent se passer de l'Europe, et non l'Europe des Etats-Unis.

Il a été pourtant proposé, en France, une mesure qui, si je ne me trompe, pourrait porter un coup funeste au commerce américain, ce serait la création de vastes entrepôts aux Antilles françaises. A ces entrepôts, seraient accordés des privilèges commerciaux tels qu'ils pussent détourner vers la Martinique et la Guadeloupe les marchandises Européennes qui, maintenant, sont dirigées vers New-York, pour de là se distribuer sur les marchés secondaires de Cuba, Porto-Rico, le Mexique, Haiti, etc. Cette idée a été développée avec étendue dans une livraison de la *Revue de Paris* et discutée dans la presse quotidienne. Sa prise en considération, par le gouvernement, dans un avenir prochain, n'est pas improbable.

De vives et de nombreuses plaintes continuent aussi à s'élever en Angleterre contre le tarif des Etats-Unis. Plus on l'étudie, plus on comprend le tort qu'il doit faire au commerce honnête; car, pour ce qui est de la contrebande, elle y gagnera beaucoup. Les maisons de banque qui jusqu'ici avaient fait des avances sur marchandises consignées à l'Amérique, viennent de fermer leurs crédits, convaincues qu'ils n'y a guère plus qu'à perdre avec leurs clients.

La correspondance particulière de la *Gazette d'Augsbourg* contient ce qui suit, sous la date de Paris, 1er octobre :

« Dans la question du droit de visite, ont s'est tout à fait rapproché de l'opinion américaine. Le général Cass et M. Everett ont eu une conférence avec M. le comte de Saint-Aulaire, sous la présidence de M. Guizot. Il a déjà été remis probablement au cabinet anglais un projet de nouveau traité pour empêcher la traite. Ce traité remplacerait les traités non ratifiés de 1841 et les conventions de 1831 et 1833. »

Nous désirons qu'il n'y ait rien à démentir dans cette nouvelle. La révocation des conventions faites il y a dix ans est, comme nous l'avons déjà dit, une nécessité à laquelle tout le monde doit obéir. Les journaux anglais le reconnaissent eux-mêmes involontairement. Aujourd'hui, par exemple, le *Morning-Herald* déclare que l'irration qui règne dans la marine française expose à tout instant les officiers de la marine anglaise à une collision. Cela est vrai. Eh bien ! il est de l'intérêt des deux pays d'éviter cette collision, par conséquent de couper court à toutes les occasions qui pourraient l'amener. A ce point de vue, qui est parfaitement exact, c'est surtout dans une pensée de paix que la révocation des conventions de 1831 et de 1833 est demandée, et voilà précisément pourquoi le gouvernement français, le gouvernement anglais, doivent tenir grand compte du sentiment public et des réclamations qui éclatent de toutes parts en France.

Les nouvelles de l'Inde ont été ce mois-ci en retard. Celles de Bombay vont jusqu'au 13 août; elles offrent peu d'intérêt, et n'apportent aucun fait nouveau. Les armées anglaises sont toujours dans les mêmes positions dans l'Afghanistan. On dit que le général Nott, qui occupe Candahar, a reçu du major-Général Pollock, qui est toujours à Jellalabad, l'ordre de venir faire sa jonction avec lui pour marcher de concert vers Caboul. C'est sur cet *on dit* que s'exerce les controverses de la presse indienne: une partie de la presse anglaise, à son tour, part de là pour nier l'authenticité de l'ordre d'évacuation de l'Afghanistan qu'on assure avoir été donné par lord Ellenborough, gouverneur-général de l'Inde. Les maladies, et surtout la dyssentérie, continuent à décimer l'armée anglaise. En Chine, la flotte anglaise, après s'être emparée de Chapoo, l'entrepôt du commerce de la Chine avec le Japon, l'a évacuée peu de jours après en détruisant les fortifications. La ville de Tiug-Hai a été aussi abandonnée par les forces anglaises. Il n'a été encore rien décidé, relativement à la marche sur Pékin, que plusieurs personnes considèrent comme le seul moyen de mettre à fin cette guerre. Quelques journaux anglais ont parlé d'une sorte de conspiration chinoise en faveur des Anglais, et qui se proposerait de détrôner l'empereur et d'établir, je crois (Dieu me pardonne !) un gouvernement constitutionnel. L'absurdité de ce bruit lui donne une place distinguée parmi les meilleurs *hoax* de la presse anglaise.

Lorsque les Chinois ont essayé de reprendre Chuzan en incendiant l'escadrille que les Anglais avaient laissée dans le port, le principal brûlot se dirigea sur la frégate française l'*Erigone*, capitaine Cécile. Ce brave officier évita le brûlot et parvint ensuite le détruire. Les Anglais, obligés de reconnaître ce service, qui a sauvé leur escadrille et peut-être l'île de Chuzan, s'en dédommagent en accusant la France d'intriguer en Chine. Sans s'arrêter, comme on le pense bien, à une si folle accusation, le capitaine Cécile s'est dirigé vers le nord à la suite de l'expédition qui va tenter de s'emparer des voies fluviales et des canaux qui servent à l'approvisionnement de Pékin. Une frégate américaine, que les Anglais ne voient pas d'un œil meilleur, ac-

compagne aussi l'expédition. Selon toute apparence, ces bâtimens auront tout le loisir de faire leurs observations, la plupart des journaux de l'Inde s'accordant à déclarer que la présente campagne ne mettra pas fin à la guerre; quelques-uns pensent même que la lutte pourra durer encore deux ans.

Les nouvelles qui arrivent d'Espagne ont une physionomie fort triste. Les événemens manquent, à la vérité; mais le malaise et l'incertitude y sont à leur comble. Le trésor est à sec, l'armée n'est pas payée; et le régent, aussi bien que les ministres, sont obligés de faire déclarer, par les journaux qui reçoivent leurs confidences, qu'ils n'ont pas touché depuis plusieurs mois les appointemens que la loi assigne à leurs fonctions, et, qu'au mérite de servir l'état, ils joignent celui de le servir *gratis*. Quelle situation que celle d'un pays où de pareilles déclarations sont faites, et par là même regardées comme nécessaires! La contrebande à main armée, le pillage des salines, continuent à effrayer les populations, et force ne reste pas toujours à la loi! Les malheureuses provinces ont à opter entre la sévérité brutale des Zurbarano et les excès non moins odieux des factieux; enfin, pour ajouter le dernier trait à ce triste tableau, la presse se rend l'écho de sinistres rumeurs; on parle de coups d'états préparés, de la constitution de 1812 qu'il s'agirait de substituer à celle de 1833; et Espartero est de nouveau obligé de protester, à la face de la nation, de son inviolable attachement au trône de la reine Isabelle.

Les troupes françaises continuent à se couvrir de gloire à Alger, et à remporter, sur les Arabes du désert, des victoires qui malheureusement ne font guères avancer la question de notre établissement d'Afrique. Abd-El-Kader vient de proclamer de nouveau la *guerre sainte*. C'est dans ce mot que se trouve le véritable nœud de la difficulté. Les Arabes, toujours vaincus et jamais soumis, font contre nous, selon leurs idées, une *guerre sainte*; ils vont à la mort avec l'aveugle dévouement du fanatisme musulman. "Dieu le veut!" disent-ils avec mélancolie; et ils attendent toujours avec opiniâtreté que l'heure de l'extermination des *infidèles* vienne à sonner. Cette guerre acharnée n'est pas sans quelque similitude avec celle que les premiers émigrans de l'Amérique eurent à soutenir contre les *peaux-rouges*. Dieu veuille que les Arabes arrivent à comprendre que, maîtres pour maîtres, il vaut mieux dépendre du gouvernement équitable de la France, que de l'autorité arbitraire d'un pacha ou d'un bey turc. Une excellente mesure vient d'être prise par le ministre de la guerre de qui relèvent directement tous les établissemens de l'Algérie, c'est l'envoi à Alger d'une petite colonie de religieux *trappistes*, pour la formation d'une ferme-modèle. Les trappistes ont fait leurs preuves en agriculture: l'abbaye de Montagne, dans le département de l'Orne, et celle de la Meilleraie, en Bretagne, qu'ils ont été obligés d'abandonner par suite des événemens de 1830, peuvent compter parmi les plus beaux établissemens agricoles de la France, comme entente des ressources de l'art de la culture: tous les procédés perfectionnés, les instrumens nouveaux offrant un progrès quelconque, étaient immédiatement appliqués dans ces monastères. Tout concourt à faire espérer que les trappistes donneront, par leur exemple, une salutaire impulsion à l'agriculture en Algérie, et que leur présence aura sur les Arabes cette heureuse influence que le prêtre exerce toujours chez les Orientaux.

E. M.

La correspondance intéressante que nous donnons plus bas, et les détails curieux par lesquels nous complétons l'exposé de la doctrine sur laquelle le prophète américain, Miller, appuie sa prédiction de la prochaine fin du monde, laissent peu de place à notre bulletin. Aussi bien les faits que nous avons à enregistrer réclament-ils peu de commentaires. Ils passent, comme nouvelles, devant cette prédiction paradoxale de la fin du monde qui, si folle qu'elle soit, ne laisse pas de donner une certaine émotion aux plus hardis et une terrible peur aux plus crédules. C'est à la côté romanesque de la question; mais elle a aussi un côté prosaïque que la spéculation exploite, dit-on, d'une façon très matérielle et très lucrative. Tandis que Miller annonce tout haut l'approche du dernier jour, ses lieutenans recommandent tout bas aux âmes timorées de racheter bien vite leurs fautes en offrant à la nouvelle église leurs biens périssables en échange d'une place à l'Eden éternel, et le camp des Milléristes a été entouré de courtiers qui, comme ces loups attirés à la suite des armées par l'odeur du sang, ont été alléchés par l'odeur du profit qu'ils ont flairé. On assure qu'un certain nombre de croyans se sont laissés dépouiller de leurs biens par les courtiers qui escomptent à l'avance les choses célestes et le détachement des choses terrestres. Le change de Newark sur le Paradis a commencé une forte prime. Après avoir plié leur tente colossale du New-Jersey, les Milléristes sont venus, hier, la planter dans New-York. C'est là une résolution de grand capitaine. Nous verrons si la montagne ira au nouveau Mahomet qui, en attendant, a marché, lui, vers la montagne.

Paris, 19 octobre 1842.

Le retour de M. de Boutenieff à l'ambassade russe de Constantinople a causé quelque sensation dans le monde diplomatique. Les uns l'attribuent aux affaires de Serbie et à la petite révolution qui s'est improvisée dans cette principauté. La Russie désire assez naturellement étendre sur la Serbie le protectorat qu'elle a su obtenir sur les principautés de la Moldavie et de la Valachie. D'autres rattachent le retour du diplomate russe à la question turco-syrienne qui est toujours sans solution.

La princesse Lubicza, mère du prince Michel, peut être considérée comme

l'héroïne de la révolution serbienne. Quand le prince Milosh, battu par les Turcs, se réfugia dans les forêts et déclara à la princesse qu'il abandonnait la cause de la liberté, la princesse lui répondit en ces termes: "Eh bien! puis-que les hommes désespèrent de la liberté et ne savent supporter l'adversité, voyons ce que les femmes pourront faire." Cette réponse énergique humiliée à tel point le prince Milosh, qu'il rallia ses troupes dispersées, attaqua et battit les Turcs et les força de se retirer de la principauté, ne leur laissant la faculté de conserver des garnisons que dans les forteresses situées le long du Danube. La princesse Lubicza ayant découvert que le prince avait une maîtresse, se rendit immédiatement chez la femme qu'elle soupçonnait et la tua d'un coup de pistolet. Depuis lors, elle vit séparée de son mari. La princesse avait donné à son fils le conseil d'établir sa résidence à Kragujevatz pour le soustraire aux sourdes menées et aux intrigues de la Russie agissant par les commissaires turcs. Le prince Michel était aimé, les chefs de district lui étaient dévoués; mais ses ennemis l'attirèrent à Belgrade, dès que leurs projets furent parvenus à leur maturité, car c'est dans cette capitale que le sort des princes serbiens a toujours été décidé. Le prince Michel et sa mère comptent sur l'intervention de l'Autriche. M. de Fonblanque, consul d'Autriche, est parti pour Constantinople; il est chargé d'une protestation du consul de France contre la conduite de Kiamil Pacha. Le divan se montrera favorable au prince Michel si M. Fonblanque est soutenu par notre ambassadeur et par l'Autriche. Or, l'Autriche est évidemment intéressée à soutenir le prince Michel. Ce prince est continuellement en communication avec le général autrichien commandant à Semlin et le gouverneur-général de Peterwraden.

Le Liban est habité par des nations essentiellement distinctes, entr'elles et avec les Turcs, de mœurs et de croyances religieuses; la nation à moitié payenne des Druses et la grande famille catholique des Maronites. Très braves et très agueris, les Druses et les Maronites sont toujours prêts à se mutiner contre l'autorité précaire des Turcs. De temps immémorial, soit politique de la part des Turcs, soit concession, ces populations jouissaient du droit d'être gouvernées par les émirs de leur nation qui relevaient du Pacha de St-Jean d'Acre. En 1840, l'émir maronite Beschir, vieil ami de Mehemet Ali, passa aux Anglais avec tous ses trésors, et depuis il habite Constantinople.

Quand La Porte rentra en possession de la Syrie, elle profita de cette circonstance pour installer dans le Liban un gouvernement turc, Omer Pacha; de là, réclamations des Maronites, au nom de leurs anciens privilèges, réclamations qui ont été appuyées par les représentations des puissances européennes. La *Gazette d'Augsbourg* annonce que la Porte, ne tenant pas compte de ces représentations, vient de publier un hattî-schérif par lequel elle établit une administration purement turque pour les Maronites et les Druses. La Porte a pris au sérieux les déclarations des puissances signataires du traité du 15 juillet, relativement à l'indépendance et à l'intégrité de l'empire ottoman. Elle essaie son indépendance. Ne semble-t-il pas qu'elle ait voulu se mettre elle-même, et mettre aussi l'Europe en mesure d'apprécier la sincérité et la valeur des déclarations des signataires du traité du 15 juillet? Elle les a pris au mot. C'est ou beaucoup de bonhomie ou beaucoup de finesse.

Quoi qu'il en soit, on ne peut se dissimuler que la détermination de la Porte va mettre le gouvernement anglais en particulier dans une singulière alternative. Il se trouve placé entre son respect authentique pour l'indépendance de la Porte, respect écrit dans tous les documens qui ont suivi le traité du 15 juillet, et ses réclamations également authentiques en faveur des Syriens. Il lui sera assez difficile de concilier le passé et le présent, sans se démentir. Que devient, en effet, l'indépendance de l'empire ottoman, si on se permet d'imposer des lois à cette indépendance? Que devient le protectorat et l'influence de l'Angleterre, s'ils s'annulent devant la volonté de la Porte?

La France, qui s'est unie aux réclamations des puissances en faveur des chrétiens du Liban, ainsi que devait le faire une grande nation chrétienne, n'a pas au moins à craindre qu'on lui oppose l'indépendance de l'empire ottoman, dans le cas où les réclamations des signataires de la convention des *détroits* deviendraient plus impérieuses. L'insistance des puissances ne ferait, au contraire, que relever la politique française en Orient, pendant qu'elle donnerait un démenti à la politique anglaise.

Nous avons eu déjà occasion de vous faire remarquer combien les suites du traité du 10 juillet avaient mis en relief l'étourderie et les contresens de la politique de lord Palmerston, en même temps qu'elles donnaient raison à la politique de la France.

Les affaires de Syrie et le dernier acte de la Porte viennent à l'appui de cette opinion.

Au reste, on aurait tort de prendre la détermination de la Porte pour une marque d'indépendance sérieuse. La Porte surtout, quand elle agit énergiquement, n'agit pas par elle-même. On la fait agir et ce n'est pas certainement en vue de son indépendance. L'arrivée inopinée de M. Boutenieff à Constantinople n'est sans doute pas étrangère à la détermination virile du divan. Il n'entre pas dans la politique de la Russie de favoriser en Orient la formation d'états libres qui pourraient rajeunir le vieil empire turc. Elle s'est servie de l'Angleterre pour arrêter les progrès de l'Égypte. Elle peut bien se servir de la Porte pour arrêter ceux de la Syrie.

E. M.

LA FIN DU MONDE EN 1843.

PROUVÉE PAR LA DOCTRINE MILLÉRISTE.

L'année 1842, et à son défaut l'année 1843 doivent être témoins de grands évènements, c'est sûr. Le *Courrier des États-Unis* a publié, l'année dernière, un bizarre calcul de nombres qui, en ajoutant les uns aux autres, donnent en somme un chiffre correspondant aux années marquées par les principaux évènements de l'histoire française, et d'après lesquels l'année 1842 devrait, elle aussi, être signalée par quelque grande catastrophe politique.

D'un autre côté, il existe en Angleterre un dégraisseur de laines, nommé Wroc, qui est le chef d'une secte connue sous le nom de *Milléaristes*. Ces sectaires déclarent, d'après une interprétation de l'Apocalypse et de divers passages du Nouveau-Testament, que nous sommes arrivés à la millième année, depuis l'extinction absolue de l'ancien paganisme, qu'ils placent à l'année 842, sous les règnes de Charles-le-Chauve, du pape Grégoire IV et l'Éthelwulf, roi d'Angleterre. En conséquence, ce serait en 1842 que nous devrions voir le nouvel avènement du Messie et que le Juif-Errant cesserait de marcher.

Enfin, il existe aux États-Unis la secte des *Milléaristes*, ainsi nommée de son chef Miller, qui nous annonce et nous promet, sur parole, la fin du monde pour le 23 Avril 1843, jour fixe et sans remise.

Ces derniers viennent d'avoir une grande convention ou *camp-meeting*. Le but de cette assemblée était de convertir les incrédules à la foi milléariste et de préparer les fidèles au grand jour du jugement dernier. Sur un monticule comprenant environ deux acres et demi de terrain, il a été élevé une tente colossale, d'environ 52 pieds de hauteur et de 112 pieds de diamètre. Sous cette tente ornée de festons et de devises de toute espèce, il a été construit des gradins pour les assistants. Des places distinctes sont assignées aux vierges adeptes qui tiennent leurs lampes allumées dans l'attente du Second Avènement et du *Cri de Minuit*. On les a séparées des loups dévorans et des vierges folles. 2,500 personnes peuvent trouver place sur les bancs et 1,000 autres dans les couloirs. Autour de la tente, des restaurateurs ambulans donnent à dîner pour un schilling (douze sous et demi), vin non compris. La tente est retenue par des chaînes et non par des cordes, parce que au dernier *meeting* tenu par les Milléaristes dans le Massachusetts, des polissons incrédules avaient rongé les cables à l'aide d'acide sulphurique et mis les 2,000 personnes, rassemblées sous la tente, en danger d'être étouffées comme une chandelle sous un éteignoir. Quant aux frais que coûtent à la société ces promenades religieuses, ils sont fournis par des adeptes qui vendent tous leurs biens, meubles et immeubles et en mettent le produit à la disposition de leurs frères. Quand on est convaincu qu'on n'a plus qu'un an ou six mois à vivre, on n'y regarde pas de si près pour se faire bien venir du seigneur.

Dans le *camp meeting* de Newark, où se rendent toutes les jolies filles et les curieux du New-Jersey, la doctrine de Miller est donc exposée par le chef de la secte en personne, et ses divers lieutenans ou apôtres. Voici le résumé de la harangue du grand-prêtre et d'une conversation particulière qui a eu lieu, entre un de ces missionnaires et un visiteur, poussé par le désir de s'instruire et de mettre ordre à sa conscience et à ses affaires, dans le cas où la fin du monde approcherait vraisemblablement.

« Un jour de l'année prochaine devant voir s'accomplir la mille-huit-cent-quarante-troisième année à dater de la naissance de Notre Seigneur, la mille-huit-cent-dixième de sa crucifixion, et la deux-mille-trois-centième à dater du commandement de reconstruire Jérusalem, je m'attends à voir ce que vit Daniel, c'est-à-dire « quel qu'un semblable au fils de l'homme qui descendit avec les nuées du ciel et vint vers les anciens des jours, lesquels se réunirent autour de lui. Et il lui fut donné le pouvoir, la gloire et un royaume, pour que tous les peuples, toutes les nations et toutes les langues pussent le servir. Son pouvoir est un pouvoir éternel, qui ne se passera pas, et son royaume est un royaume qui ne sera pas détruit. (Daniel, versets 13 et 14.) »

« L'année prochaine, je m'attends à voir venir le jour dont parle Malachie le prophète : « Un jour qui brûlera comme une fournaise, et où tous les orgueilleux, oui, et tous ceux qui font le mal, seront comme du chaume ; et le jour qui viendra les brûlera, dit le Dieu des armées, et ne laissera d'eux ni branches, ni racines. » — L'année prochaine, je m'attends à voir, sur ceux qui craignent le nom du Seigneur « le soleil de la justice se lever avec le bonheur sur ses ailes ; et vous marcherez et grandirez comme le veau de l'étable, et vous foulerez aux pieds les méchants parce qu'ils seront comme des cendres sous la plante de vos pieds, le jour qui sera cela, dit le

« dieu des armées. (Malachie, chap. dernier.) » L'année prochaine, j'attends que tous les saints verront ce que vit Jean, lorsqu'il était dans l'Isle de Patmos : « Un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient passé, et il n'y avait plus de mer. Et moi, Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, descendant de Dieu, hors du ciel, prête comme la fiancée ornée pour l'époux. » L'année prochaine tous les saints entendent, je crois, ce que Jean entendit : « Et j'entends une grande voix du ciel, disant : Ecoute ! le tabernacle de Dieu est avec les hommes ; et il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux et sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni douleur, ni pleurs, et il n'y aura plus de souffrances, car les anciennes choses sont passées. Et il s'assit sur le trône et dit : Ecoute ! Je fais toutes choses nouvelles. (Révélation XXI-1 et 5.) » L'année prochaine, tous les saints de Dieu entendront, je crois, la trompette dernière, la trompette dont le son, non terrestre, déchirera le ciel et pénétrera les cavernes les plus profondes de la terre ; la trompette qui réveillera à une vie éternelle la poussière endormie de tous fils et filles justes d'Adam qui ont jamais vécu, et qui changera instantanément le corps mortel de chaque chrétien vivant, et revêtira et couronnera lui et eux (les ressuscités) de l'immortalité et de la vie éternelle. L'année prochaine, je crois, s'accomplira ce qui est écrit : « La mort sera engloutie dans la victoire. Ohi mort ! où est ton aiguillon ? Oh tombeau ! où est ta victoire ? »

Question. — « Pourquoi croyez-vous que ces évènements s'accompliront l'année prochaine ? »

Réponse. — « Parce que la vision de Daniel, qui embrassait tous les évènements importants de l'histoire du monde, depuis le commencement jusqu'à la fin des tems, se terminera alors. »

Question. — « Comment le savez-vous ? »

Réponse. — « Parce que l'ange Gabriel dit à Daniel que toutes les merveilles qu'il avait vues dans sa vision se termineraient dans deux mille trois cents jours ou années. »

Question. — « Quel droit avez-vous de prendre les jours pour des années ? »

Réponse. — « Parce que c'était la méthode commune de calculer les tems prophétiques, parmi les Juifs ; et, en outre, parce que, en adoptant cette manière de calculer, nous trouvons que tous les évènements intermédiaires qui devaient se passer, entre le commencement et la fin de la vision de Daniel, se sont accomplis après un nombre d'années exactement pareil au nombre de jours que Daniel avait dit devoir s'écouler avant leur accomplissement. Les murs de Jérusalem devaient être construits dans des tems de troubles, et être finis durant les sept premières semaines de la vision. Eh bien ! nous trouvons que, en 49 ans, le nombre précis de jours qu'il y a dans sept semaines, les murs de Jérusalem furent complétés, ayant été commencés par Ezra et finis par Nehemiah. Puis, la partie suivante de la vision, mentionnée par l'ange, c'est-à-dire les trois fois vingt et les deux semaines qui devaient précéder la venue du Messie Prince, s'accomplirent exactement dans un nombre d'années égal au nombre de jours qu'il y a dans 62 semaines, lorsqu'eut lieu le baptême de Notre Seigneur par Jean, lorsque sa mission fut distinctement annoncée par une voix intelligible du ciel et par la descente du Saint Esprit, sous la forme d'une colombe et au milieu des éclairs. Mais le grand évènement, l'évènement qui, ainsi que le dit l'ange à Daniel, devait attacher le sceau suprême de Dieu à toute la vision, et la mettre au-dessus de la contradiction, — c'est évènement, l'ange a dit qu'il s'accomplirait en 70 semaines, « à dater de l'émission du commandement de rétablir et réédifier Jérusalem. » Cet évènement, Daniel en fut informé, devait être la mort du Messie Prince. En conséquence, je pars de cet évènement qui, ne l'oubliez pas, devait mettre le sceau à la vision et la rendre certaine, non seulement dans son grand ensemble, mais encore dans toutes ses parties et tous ses détails. Je commence, dis-je, à la crucifixion, et remontant en arrière 70 semaines, dans lesquelles il y a juste 490 jours, que trouvai-je ? Je trouve la chose identique que l'ange dit à Daniel devoir former le point de départ de la vision, c'est-à-dire le décret d'Artaxerxès pour le rétablissement et la réédification de Jérusalem. Voilà donc l'évènement consacrateur de la vision de Daniel, qui se trouve accompli conformément à la chronologie de la Bible, en comptant une année pour un jour. D'après cela, je crois, nous sommes pleinement autorisés à calculer toute la vision suivant la même règle ; et par conséquent, aussi certainement que le Christ fut crucifié 490 ans après le commandement de réédifier Jérusalem, aussi certainement, dis-je, toute la vision sera accomplie en 2,300 ans, à dater de la même époque. Ces 2,300 ans expireront l'année prochaine, 1843. »

Ce n'est pas seulement sur les prophéties de Daniel que les Milléaristes se fondent pour annoncer que la fin du monde aura lieu en 1843. Ils invoquent encore la prophétie suivante, de Moïse, reproduite jusqu'à quatre fois dans la Bible, et qui a été expliquée, très longuement et très habilement, par le prophète, Miller lui-même, dans le meeting de samedi. "Et si vous ne m'écoutez pas, (disait le Seigneur aux Juifs prévaricateurs, par la voix de Moïse), et marchez contrairement à moi, alors je vous châtierai, en sept *temps*, pour vos péchés." Plus loin, le Seigneur déclare quels seront les châtimens par lui infligés à son peuple, rebelle, lesquels doivent se terminer par l'esclavage et la dispersion. Miller s'est attaché à établir que toutes les menaces de Dieu se sont accomplies, jusqu'à la dernière, la dispersion, qui n'est pas terminée encore. Les sept *temps* ne sont donc pas encore écoulés. Mais ils le seront en 1843. En effet, il résulte de son interprétation de la chronologie de la Bible, adoptée par suite de réalisation d'une partie des prophéties, que le mot *temps* signifie 360 ans, ou 360 révolutions de la terre autour du soleil. C'est là, dit-il, un calcul qui n'est point imaginé pour les besoins des croyances Milléaristes, mais qui a de tout temps servi de base à l'explication des prophéties. Eh bien! les sept *temps* ne sont par conséquent autre chose que sept fois 360 années ou 2,500 années. Maintenant, pour savoir l'époque à laquelle doivent finir ces sept *temps*, il suffit d'établir à quelle époque ils ont commencé. Ce commencement date évidemment du premier châtiment infligé aux Juifs, lequel eut lieu sous le règne de Manasséh, 677 ans avant la venue du Christ. En ajoutant à ce chiffre de 677 celui de 1843 exprimant le nombre d'années qui, l'an prochain, se seront écoulées depuis la naissance du Seigneur, on obtient 2,500 ans, c'est-à-dire que l'échéance des sept *temps* arrive en 1843. Il ne reste plus qu'à prouver qu'avec les châtimens et les temps doit finir le monde. A cet effet, Miller a rappelé une prophétie de Daniel qui dit: "Lorsque le Seigneur aura accompli la dispersion, toutes choses seront finies." Or, la dispersion, c'est le dernier châtiment; et par conséquent, lorsque la dispersion sera accomplie, c'est-à-dire à la fin du septième temps, c'est-à-dire encore en 1843, toutes choses seront finies.

Tels sont les calculs de Miller, "calculs, dit-il, aussi clairs que du crystal de roche. Voilà vingt-quatre ans que j'ai cette croyance, continue le prophète yankee. Si elle ne se réalise pas, je la laisserai là, et tout sera dit. (Rires et cris de *amen! gloire! venez, Seigneur!*) J'ai soixante-et-un ans, reprend Miller; je ne suis probablement pas un fou.—Pardou, s'écrie une voix, vous êtes un damné fou." Le prophète ne répond pas à cette apostrophe déshonnête, et le meeting se termine par des hymnes, des prières chantées en chœur, et les cris de Gloire! Amen! Alleluiah!

Dans une des prêches qui ont suivi les précédentes, le prophète Miller a promis de pulvériser le pouvoir papal et de prouver son thème de la fin du monde par l'histoire de *Napoléon!*

LIBRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de
LIBRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

À VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES.

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même temps se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKETT,	JOHN AIRMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS McCox,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Modium.	230
Foolscap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHIKAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTEME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de Messieurs du CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

AVIS A MM. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. TR. DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,